

**COMMUNE
DE BEAUSSAIS-SUR-MER**

PERMIS DE CONSTRUIRE
ABANDON DU PROJET EN COURS D'INSTRUCTION

Demande déposée le 28/05/2026

Date d'affichage de l'avis de dépôt : 29/05/2026

N° PC 022 209 26 00023

Par :	SAS COTE D'EMERAUDE
Représenté par :	Monsieur COLOMBEL ERIC
Demeurant à :	21 Rue De La Côte D'Emeraude 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER
Sur un terrain sis à :	7 Rue De La Haute Mettrie 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER
Cadastré :	209 357 A 1267
Nature des Travaux :	réalisation d'une maison

Le Maire DE BEAUSSAIS-SUR-MER

Vu la demande de permis de construire présentée le 28/05/2026 par SAS COTE D'EMERAUDE, représenté par Monsieur COLOMBEL ERIC demeurant 21 Rue De La Côte D'Emeraude, BEAUSSAIS-SUR-MER (22650) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Réalisation d'une maison,
- sur un terrain situé 7 Rue De La Haute Mettrie, BEAUSSAIS-SUR-MER (22650),
- pour une surface de plancher créée de 196,38 m² ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 21/12/2006, révisé le 14/08/2009 et le 05/07/2012, modifié le 14/08/2009, le 02/03/2012 et le 18/05/2015 ;

Vu la délibération n°CA-2024-059 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 27 mai 2024 prescrivant la révision générale du PLUiH de Dinan Agglomération ;

Vu la demande dématérialisée en date du 28/05/2026 annulant la demande susvisée en cours d'instruction ;

ARRETE

Article 1 : La présente demande de permis de construire est déclarée sans suite.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le 26 JUIN 2026
Le Maire, Philippe ORVEILLON

Par délégation, 
Yann Bertin, adjoint



